



ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE N°3

**6 novembre 2020
En visioconférence**

Monsieur le Proviseur ouvre la séance à 13h10. Il constate le quorum obtenu et propose l'ordre du jour :

- Approbation du dernier compte-rendu du 3 novembre 2020.
- Rappel des caractéristiques de notre Cité scolaire face au protocole sanitaire.
- Proposition de réorganisation de l'accueil des classes à compter du 9 novembre 2020.
- Modalités de travail pendant le confinement.
- Questions diverses.

Adoption à l'unanimité.

I. Approbation du dernier compte-rendu du CA du 03/11/2020.

- ❖ Mise en place des commissions, affaires financières, contrats et conventions, sorties et voyages pédagogiques (suite à la période actuelle), point sur l'accueil des élèves face au protocole sanitaire (hypothèses de travail).

Aucune remarque. Adoption à l'unanimité.

II. Rappel des règles du protocole sanitaire impossible à respecter compte tenu de la structure de l'établissement.

- Cité scolaire : 1600 élèves (collège+lycée+post-bac+apprentis).
- Structure : 9 classes de secondes, 9 classes de premières, 9 classes de terminales.

Le protocole prévoit :

- Distanciation (impossible à la restauration scolaire).
- Le non-brassage des élèves (impossible quant aux lieux de circulation (couloirs), d'accueil (classes), à la réforme du bac 2021 (groupes reconstitués).
- Le tracing (impossible quant au brassage).
- Lavage des mains, port du masque, gestes barrières, ventilation des classes.
- Arrivées, sorties, récréations décalées (impossible compte tenu de l'effectif total).
- La communication via les élèves et leur famille.

Constat : Afin de respecter le protocole dans le but d'assurer la sécurité sanitaire (constatée par M. le Président de la Région Hauts-de-France), il nous faut adapter le fonctionnement de notre structure aux conditions du moment (confinement, crise sanitaire).

III. Propositions de réorganisation de l'accueil des classes jusqu'à la fin du confinement et selon le protocole sanitaire du moment.

En conseil pédagogique, 5 hypothèses ont été imaginées. Les membres coordonateurs disciplinaires en ont retenu 2.

- Hypothèse 1 : Dédoublage de tous les niveaux (classes) avec ou non prise en compte de leurs spécialités, options et langues.
- Hypothèse 2 : Dédoublage uniquement des classes de secondes et alternance quant à l'accueil des premières et des terminales.

Remarque : Dans tous les cas, les membres des équipes pédagogiques doivent, dans le cadre de la continuité pédagogique et cela pour éviter le décrochage des élèves :

- Indiquer sur le cahier de texte Pronotes ENT NEO :
 - ✓ L'avancement dans le programme.
 - ✓ Les outils et travaux à effectuer.
 - ✓ Les devoirs à préparer et à rendre.
 - ✓ Si possible, proposer des visios.
 - ✓ Utiliser le même outil / ENT NEO webconférence.

*Remarque :

- Tous les codes Pronotes d'accès ont été fournis aux professeurs, élèves et parents.
- Mise à disposition d'ordinateurs portables en 136-1, 136-2, 137, 138 pour les enseignants afin d'engager les visios.
- Possibilité d'utiliser des salles plus grandes (M1, G1, 139) pour l'accueil (respect de la distanciation) des classes chargées.

Après avoir longuement discuté sur ces deux hypothèses (qui ne sont pas parfaites) et sachant que cette proposition est provisoire dans l'attente de revenir aux emplois du temps normaux, c'est l'hypothèse 2 qui a été retenue après vote.

A compter du 9 novembre 2020 :

- Semaine A : 9 demi-classes de secondes + 9 classes entières de premières.
- Semaine B : les 9 autres demi-classes de secondes + 9 classes entières de terminales.

La sélection des groupes A et B sera effectuée par lettre alphabétique et il n'y aura aucune permutation possible ou modification pour raison pédagogique ou personnelle.

Conclusion :

Nous pouvons ainsi assurer la continuité pédagogique et respecter le protocole sanitaire du moment.

IV. Modalités de travail pendant le confinement.

- Alternance présentiel / distanciel.
- Préconisation d'utilisation de la visio en complément du présentiel.
- Mise à disposition des outils numériques disponibles (pour les élèves, nous sommes dans l'attente de la réception de 110 micro-ordinateurs portables qui pourront être mis à disposition sous certaines conditions).
- Compte-tenu de la constitution des groupes en classe de seconde, possibilité de pratiquer la classe inversée.
- Mise en place d'un sens de circulation dans les locaux entrée C sortie D.

Remarque :

- Un courrier destiné aux familles sera transmis dès ce soir afin d'expliquer ce fonctionnement (les enjeux et les obligations).
- Une communication destinée aux enseignants sera envoyée, à laquelle nous allons joindre le planning sur un mois (fin décembre).
- Un plan de continuité pédagogique sera transmis à nos autorités pour information suite au vote en CA.

V. Questions diverses.

Aucune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h.

Le secrétaire de séance
José DELCLITTE

